

Christian Vanneste et Démocratie Directe appellent à la tenue d'un referendum

écrit par Christian Vanneste | 21 mars 2023





On ne présente plus Christian Vanneste, gaulliste de la première heure il n'a jamais pardonné à De Gaulle l'abandon de l'Algérie. Longtemps membre du RPR puis de l'UMP et Maire de Tourcoing, ancien député et président de La Droite Libre depuis 2015. Droite libre qui depuis toujours a soutenu les manifestations de Résistance républicaine et Riposte laïque. Soutien de Fillon pour le premier tour en 2017, de Marine le Pen pour le second tour la même année et en 2022, il a soutenu Zemmour aux dernières présidentielles. C'est lui qui a mis le pied à l'étrier de Darmanin, son directeur de campagne en 2008 et ce dernier a su l'évincer...

Un président élu deux fois par défaut, la première fois grâce à un coup d'Etat médiatico-judiciaire, la seconde dans l'abrutissement post-covidien qui lui a permis d'éluder la campagne, **un homme dénué d'expérience politique**, sorti de l'Ena et inspecteur des finances comme tous les politiciens qui ont coulé notre pays, un banquier éphémère dont le seul

et douteux exploit se réduit à une vente entre deux grandes entreprises internationales, **un copain protégé par des parrains à la fois socialistes et amis des milliardaires**, adeptes du mondialisme et de la mort de notre civilisation comme Attali, un mari au sein d'un couple improbable dont l'image a été fabriquée par la sulfureuse Mimi Marchand, l'un de ces personnages qui comme Benalla n'ont rien à faire à l'Elysée, mais qui y sont depuis qu'il y est, **un grand causeur et un petit faiseur, dont le bilan est en tous points calamiteux**, voilà donc le chef que les Français, dupés et pour certains heureux de l'être, se sont donné.

Il est hélas trop facile d'aligner les attendus du réquisitoire : élu dans une vague d'antiparlementarisme moralisateur, Macron a depuis été entouré par des affaires qui ont touché ses amis et qui le rattraperont à la sortie. **Qu'est devenue la fortune acquise rapidement chez Rothschild ? Le mot de haute trahison est-il excessif lorsqu'un détenteur du pouvoir au plus haut niveau brade des fleurons industriels français comme Alstom ?** Que sont devenus et que deviendront les nombreux chefs de parti, parlementaires transfuges de droite et de gauche, ministres, et jusqu'au secrétaire général de l'Elysée auxquels la Justice demande des comptes ? **Mais il suffit de voir dans quel état se trouve la France pour que le mot de trahison devienne le fil conducteur du scénario depuis qu'un certain Macron a pénétré à l'Elysée comme secrétaire général adjoint de la présidence sous Hollande ! Un pays déclassé, qui a perdu son industrie, qui bat des records de déficits et de dette, qui obéit à l'Allemagne, et à travers elle aux Etats-Unis, un pays humilié par une politique de repentance injustifiée qui nous soumet à nos ennemis et fait fuir nos amis, un pays qui a cessé de compter sur la scène internationale où les leçons débitées sur un ton précieux par un ignorant malhabile ne peuvent plus susciter que le mépris, un pays vérolé par la drogue, les trafics et la délinquance, un pays dont l'identité prestigieuse s'efface avec une langue envahie par**

le sabir anglo-saxon et une population submergée par les vagues migratoires, un pays dont les piliers s'effondrent avec la chute vertigineuse de l'éducation et de la santé, tel est l'état de la France après six ans de macronie !

Mais au coeur de ce noir bilan, il y a une autre victime que la France, c'est la démocratie.

Cette caricature de la caste politicienne qu'est Jean-Pierre Raffarin a avoué le crime dont il s'est fait le complice fervent : dans un tweet, il affirme que la démocratie, c'est l'Etat de droit, vieux sophisme qui fait passer le légal pour le légitime, la forme pour le fond, le pouvoir d'une oligarchie astucieuse pour celui du peuple. Non, la démocratie, c'est le régime soumis à la souveraineté du Peuple, au travers de ses représentants, certes, mais aussi directement par l'usage du référendum. Cette double voie fait d'ailleurs partie de notre "Etat de droit", lequel n'est que l'ensemble des règles qui canalisent la volonté populaire pour qu'elle respecte les minorités et les individus, non pour qu'elle se soumette au bon vouloir de groupes de pression, de factions ou de coteries. Lorsqu'on remet à leur place respective la démocratie et l'Etat de droit dans la situation que le pouvoir a créée dans notre pays à l'occasion de la réforme des retraites, la réalité devient claire : la France n'est plus une démocratie !

En 2022, les Français, épuisés par la crise du covid, ont choisi Charybde-Macron pour éviter Scylla-Le Pen. Beaucoup de ceux qui ont fait ce choix ne partageaient nullement les idées de l'élu, mais refusaient davantage celles de son adversaire. Le niveau d'abstention a atteint un record pour une élection présidentielle. Surtout, contrairement à l'habitude, et malgré l'effet de levier du mode de scrutin, les électeurs n'ont pas offert de majorité parlementaire au président. L'Etat de droit de notre république n'est pas le régime présidentiel, mais un régime parlementaire rationalisé où l'exécutif prend le pas sur le législatif, le

président ou le premier ministre quand ce dernier est l'expression d'une majorité parlementaire. **Le premier déni de démocratie du pouvoir actuel est de considérer que la France est un régime présidentiel sans contre-pouvoir puisque grâce à l'usage immodéré du "droit" le président impose sa volonté au Parlement.** Le choix de **faire passer une loi aussi importante par le biais d'une loi rectificative du budget de la sécurité sociale est dès le début une entorse à l'esprit de la loi** : son sujet est trop important et de trop longue durée pour entrer dans un processus législatif voué à l'urgence et au détail. Mais il autorise l'usage du 49/3, soit l'approbation sans vote, donc sans l'avis des représentants d'un peuple qui, d'après les sondages vomit très majoritairement le projet de loi ! Le cirque déployé par l'extrême-gauche à l'Assemblée a permis de donner le beau rôle au Sénat dont la représentativité est contestable : des notables élus par de grands électeurs qui forment une majorité "en retard" sur la réalité du pays auront pesé davantage sur le vote de la réforme que les députés élus au scrutin direct ! Encore ce vote aura-t-il été obtenu en utilisant des procédures inusitées qui ont amputé le débat sénatorial. **Quant à la rue qui mobilise sans cesse, quant aux mouvements lancés par des syndicats unis comme jamais, le mépris souverain les accueille** : le président après sa soirée-bière en Afrique refuse de recevoir les représentants syndicaux. **Il continue à prétendre que les Français ont choisi cette réforme en le réalisant, alors qu'il avait d'abord proposé une vraie réforme, fondée sur un système comparable à celui réalisé en Suède. Il avait d'ailleurs lui-même dénoncé le caractère injuste de l'augmentation des années de cotisation.** Mépris de la colère populaire, désinvolture par rapport à ses propres positions : comment et pourquoi les Français ne se révoltent-ils pas ? Le marteau-pilon de la stratégie anti-covid, dont on découvre maintenant les errements et les fautes, les a habitués à la soumission à d'autres intérêts que les leurs. **Les difficultés de la vie quotidienne avec l'obsession légitime**

du pouvoir d'achat, et l'affaiblissement de la solidarité familiale, rendent plus pénible la participation à des grèves ou à des manifestations. Avec un rare cynisme, le pouvoir actuel en joue, en espérant le pourrissement avec la lassitude des usagers et comme d'habitude les exactions des blacks-blocs, plus utiles que jamais. Après le consensus obtenu au sein d'une commission mixte paritaire qui donne artificiellement une large majorité aux partisans de la réforme, le gouvernement a néanmoins eu recours à l'article 49/3 pour éviter d'être battu. Entre voter un texte et entraîner une dissolution de l'Assemblée, il y a un Rubicon que des députés refuseront de franchir : la peur, à défaut des cadeaux promis à certains d'entre eux, figure le dernier déni de démocratie que le pouvoir inflige à la France : imposer à un peuple réticent, par un vote négatif, la volonté d'un homme dénué de toute légitimité politique ou morale !

La conclusion s'impose : l'intérêt supérieur de la France, comme aurait dit de Gaulle impose que le spectacle cesse, que l'histrion bavard quitte la scène ! Mais, auparavant, la survie de la démocratie dans notre pays implique qu'un référendum soit organisé sur la réforme des retraites : **cela est possible grâce à la révision constitutionnelle de 2008.** Il se trouve que j'ai été l'auteur d'un des amendements qui ont abouti à ce dispositif référendaire. Il faudra que plus de quatre millions de Français l'exigent par pétition, un électeur sur dix, et un parlementaire sur cinq. **Ce qui paraissait impossible devient accessible avec les syndicats, les partis politiques et la masse des opposants motivés !** Certes, le pouvoir pourrait néanmoins se contenter d'un nouveau débat à l'Assemblée, mais, cette fois, on peut penser qu'il n'osera pas !

Christian Vanneste, président de Démocratie Directe en France !